

LE MIRABEAU

ORGANE DES SECTIONS WALLONNES

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

S'adresser pour tout ce qui concerne les réclamations et la rédaction au bureau, place du Martyr, Cour Sauvage, 23, à Verviers.

NOUS VOULONS EXERCER NOS DROITS.

Abonnement, payable anticipativement :

BELGIQUE, un an . . . 4 00
Six mois . . . 2 00
Pour l'étranger, le port en sus.

On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Verviers : Chez V. BRAGARD, rue de Dison, 156 ; LÉDENT, rue de la Halle, 8 ; GAR-
GNARD, place du Marché, 5 ; E. PIERRE, rue de Dison, 54 ; au local de l'Internationale, place du Martyr, 25 ; J. MAIGRAY, percepteur des abonnements, chez PIERRE BRAGARD, rue Saint-Antoine, 15.

En province : au BRUSSELAAR, rue Saint-Sauveur, 236, à Gand ; Paris, librairie, Grand-Place, Bruxelles ; CHARLES PRÉVOST, menuisier, Haine-St-Pierre ; JULES GILLES, débitant, à La Hestre, Petit-Binche ; J.-B. BURLÉON, débitant, à Jolimont, Haine-St-Paul ; H. PICRAY, quai Nicolay, 9, Pepinster ; ADRIEN MERCIER, à Besonrieux, Manage ; THYS, rue Haut-Vinave, 4, Dison ; Section d'Ensival ; MEUTER, THÉODORE, rue de la Loi, place de la Fontaine, à La Louvière ; PAUL DAVOINE, Victorien, à Godarville.

Avis important.

S'adresser, pour les abonnements, à J. Maigray, chez Pierre Bragard, rue St-Antoine, 15, à Verviers, et pour tout ce qui concerne les dépôts, à F. Maréchal, rue Pétaheid, 29, Hodimont, lez-Verviers.

L'appel qu'on va lire s'adresse spécialement aux ouvriers cordonniers, mais nous pensons qu'il peut être lu avec fruit par tous les travailleurs.

NOTE DE LA RÉDACTION.

Appel aux ouvriers Cordonniers.

Compagnons,
Entre le riche et le pauvre, la distance s'allonge chaque jour ; la richesse engendre la misère. La civilisation, qui a marché pour tous, a marché pour les uns et pour les autres d'un pas fort inégal. Quelle satisfaction retire, en effet, l'ouvrier de ces embellissements des villes, de ces splendides monuments qui s'érigent dans chaque pays, l'administration, les arts, la science, et par lesquels une nation affirme, avec un juste orgueil, sa prospérité ou sa puissance ? Quelle participation sérieuse, pour le salarié, pour le manouvrier, à ce développement littéraire, scientifique et philosophique, où le penseur vient puiser l'inspiration et l'oisif un charme à ses loisirs ? On dirait, à voir le misérable bagage intellectuel ou moral avec lequel l'immense majorité des hommes traversent la vie, que la civilisation, en vérité, s'est creusée deux lits irrévocablement séparés : l'un, rapide et riant, pour les favoris de la fortune ; l'autre, obscur et fangeux, pour la masse illettrée.

Que les procédés de fabrication se perfectionnent, que les produits se multiplient, que le bien-être général augmente même d'une façon absolue, — ce qui est incontestable, — la situation relative du salarié n'en subit pas moins un mouvement de rétrogradation continu et fatal. Sa part dans la répartition générale est, contrairement à celle de ses coopérateurs capitalistes ou patrons, en période d'amoindrissement progressif. Il se trouve en un mot, en face d'une richesse accumulée de plus en plus grande, pourvu de moyens d'appropriation et d'accès de moins en moins puissants.

L'antagonisme observé dans le monde antique entre le patriciat et la plèbe, revêt aujourd'hui un caractère différent, mais entre salariés et salariables, les causes de conflit se compliquent en raison même du développement matériel des sociétés modernes.

Avant l'introduction des machines proprement dites et sous le règne à

peu près exclusif de l'outil, avant la création et l'accumulation des capitaux mobiliers, et, conséquemment, pendant une immense période qu'on peut étendre, en bloc, de l'antiquité jusqu'au seuil de l'ère moderne, et même plus justement jusqu'au milieu du dernier siècle, — le travail collectif, la division et la coordination de ses éléments dans l'atelier organisé, sont choses inconnues ou à peine tentées à l'état d'ébauches isolées. Le produit n'est une œuvre synthétique, mais toute individuelle.

Limité à ces conditions rudimentaires, le travail relatif à une industrie quelconque est loin de comporter les mêmes auxiliaires dont il ne peut se passer et qui le dominent de nos jours. Les éléments d'un produit peuvent, en effet, se classer pour cette période, d'après leur degré d'importance, de la manière suivante :

a) Main-d'œuvre. — Elle domine généralement.

b) Matière première. — ou capital circulant. — Varie suivant l'espèce de produit.

c) Capital engagé. — De peu d'importance généralement. — Se réduit aux outils simples, à des bâtiments d'exploitation, à des ateliers relativement exigus, — peu ou pas de grandes entreprises.

C'est, en un mot, l'époque de l'échoppe, du petit établi, et du compagnonage. Des patrons travaillant avec un ou deux apprentis ou quelques ouvriers, leurs compères, ou leurs égaux du lendemain ; des bénéfices nécessairement exigus, dans lesquels la part du patron, comme entrepreneur, est évidemment limitée comme son personnel ; peu de fortunes considérables dans cette classe de la bourgeoisie commerçante, industrielle ou manouvrière, dont les dernières couches, d'ailleurs, se confondent avec la masse du peuple ; chez les plus favorisés, c'est plutôt une aisance laborieusement acquise, respectée du pauvre, et qui ne porte ombrage qu'au patricien oisif et besogneux. — Le salaire, en un mot, comme principal élément constitutif des prix, prenant une part moins disputée dans les profits.

Tout autre se présente, de nos jours et depuis l'avènement de l'ère industrielle, le régime de la production. Nous n'avons point à refaire ici le tableau connu des conquêtes de la civilisation moderne dans les arts ou dans les sciences ; en outre moins devons-nous insister, en descriptions inopportunes, sur le développement prodigieux imprimé à toutes les branches techniques, où le génie de l'homme se mesure et lutte avec la nature. Ce qui nous

intéresse surtout, ce sont les changements, c'est la Révolution qui en est résultée dans les procédés d'exécution, dans l'organisation même du travail. Quelques traits principaux, sommairement rappelés, suffiront à fixer la physiologie du régime nouveau.

Groupement des ateliers et centralisation de la main-d'œuvre, en vue de l'utilisation intégrale des divers agents économiques déjà signalés, tels que : la division et la spécialisation du travail, l'emploi des machines et des forces naturelles. Ce phénomène, qui va s'accroissant chaque jour, nous montre partout la grande industrie gagnant sur la petite, l'expulsant peu à peu des campagnes comme des cités, la réduisant à une existence languissante, à laquelle les chemins de fer porteront les derniers coups.

Prédominance de l'exploitation en grand dans l'industrie manufacturière ou commerciale ; installation graduelle de la commandite et des grands capitaux au comptoir connu à l'usine.

Substitution incessante, en un mot, de l'action collective à l'action individuelle dans toutes les branches du travail ; circonstances qu'imposent et qu'expliquent, tout à la fois, les proportions inusitées des conceptions et des entreprises contemporaines.

On comprend qu'en de telles conditions, les éléments de la production ont subi des changements considérables dans leurs rôles respectifs ; que la part de la main-d'œuvre tend à s'effacer de plus en plus (sans, bien entendu, jamais disparaître) devant coopération toujours croissante du capital (capital engagé, capital circulant), dont l'influence légitime s'accroît encore, le plus souvent, de prélibations usurpées. C'est dans un ordre inverse du précédent qu'il convient, en conséquence, de classer ces trois éléments :

A. — Capital engagé. — Bâtiments. — Outillage. — Machines de fonds de roulement pour entretien, spéculation, etc.

B. — Matière première. — Capital circulant. — Dépend du genre d'industrie.

C. — Main-d'œuvre.

La main-d'œuvre, on le voit, tend à prendre un rang de plus en plus secondaire. La rémunération des divers agents producteurs suit naturellement un mouvement analogue. Du côté des capitalistes, patrons, entrepreneurs, directeurs, etc., vont les appointements substantiels et les gros bénéfices. Aux ouvriers, la perspective inévitable d'un salaire rigoureusement proportionné, soit au strict nécessaire, soit aux offres, presque toujours surabondantes, du marché de la main-d'œuvre.

La série A, B, C représente la situation de la petite industrie ; la série A, B, C représente la situation de la grande industrie.

Toutes les industries actuelles n'ont pas encore effectué leur transformation ; ce sont celles où la main-d'œuvre domine et dominera longtemps encore, où le fonds de roulement est faible, où l'écoulement des produits est rapide.

Parmi ces derniers métiers, nous sommes autorisés, compagnons, à placer en première ligne les cordonniers.

On conçoit immédiatement que le plus important problème des temps modernes, la réglementation des conditions du travail pour trouver des solutions diverses selon qu'il s'agira de la grande ou de la petite industrie.

S'agit-il de la grande industrie, de l'industrie des mines, par exemple, il sera bien difficile à un groupe de mineurs de se constituer les propriétaires d'une mine et de l'exploiter à leur profit. Et cependant on peut dire que ce sont les travailleurs de la grande industrie qui sont le plus exploités. Ce résultat est la conséquence d'une nouvelle situation qui tourne tout à l'avantage de l'employeur ; je veux parler de la force collective. Proudhon avait déjà remarqué que « la force collective de cent travailleurs étant incomparablement plus grande que celle d'un travailleur élevée au centuple, cette force n'était pas payée par le salaire de cent individus. » Si donc le travailleur de la grande industrie veut recueillir les incontestables bienfaits, soit de l'organisation de la force collective dans l'atelier, soit de la division du travail, — toutes choses dont il n'a subi jusqu'alors que les inconvénients ou l'influence délétère, — il doit au plus vite se constituer en Association corporative embrassant tous les travailleurs de la même profession : l'exploitation en masse ne peut être combattue que par l'Association en masse. Le problème ne comporte qu'une seule solution.

Il n'en est pas de même de la petite industrie comme, par exemple, celle des cordonniers : celle-ci comporte une foule de solutions. Ce n'est plus pour ainsi dire collectivement que les ouvriers cordonniers sont exploités, c'est plutôt individuellement. Puisque la nature de cette industrie ne comporte pas l'exploitation en grand, l'association en masse, ne s'impose pas d'une manière aussi urgente que dans le cas de la grande industrie.

Compagnons,

Notre métier est, par excellence, celui qui se prête le plus merveilleusement à l'association coopérative. 1° Le capital engagé se compose d'ateliers relativement exigus, l'outillage est simple ; 2°

La matière première, le cuir, n'est pas soumis aux variations de la mode comme les étoffes du tailleur ; 3° L'écoulement des produits est rapide puisque ce sont des produits de première nécessité.

C'est ici, nous le croyons fermement, compagnons, que l'association coopérative est destinée à exercer une influence considérable et peut-être décisive. Elle seule, formant de l'agglomération ouvrière dans l'atelier un véritable organisme, peut, non-seulement conférer à chacun sa part de responsabilité ; mais, ce qui est à la fois plus important et plus difficile, elle seule peut inculper à ces individualités, auparavant isolées et parfois hostiles, le sentiment de l'intelligence pratique de cette solidarité dont elle réclame le bénéfice.

Dans la société de production en particulier, les sociétaires, tous travailleurs et compagnons, se façonnent peu à peu au régime collectif, ils s'initieront, sous le double aiguillon de l'amour-propre et de l'intérêt, aux difficultés de la discussion contradictoire, aux sacrifices du contrat, aux prétendus mystères de la gestion et de la comptabilité commerciales, à tout ce qui assure, en un mot, le succès de la commandite actuelle ou des grandes entreprises privées.

UN COMPAGNON CORDONNIER.

Programme socialiste ébauché par la Section gantoise pour discuter au Congrès ouvrier belge aux jours de Pâques prochain — à Gand. (1)

En principe, le socialisme reconnaît le travail comme source de toute richesse et de vie ; — il est aussi le plus puissant levier pour la civilisation, les sciences et les arts. — Dans la société humaine, il n'y a que le travail général et avantageux qui soit utile et fécond ; il suit de là que le produit commun ne peut appartenir qu'à ceux qui y ont contribué soit moralement, soit matériellement.

Le socialisme impose donc à tous le

(1) Ce programme ressemble beaucoup à celui des socialistes de l'Allemagne, de l'Autriche, du Danemark et de l'Amérique du Nord.

Association des Ouvriers solidaires Vervétois.

CONFÉRENCE DONNÉE PAR B. DELESALLE, LE 21 SEPTEMBRE 1876, DANS LA GRANDE SALLE DE L'EMULATION, A VERVIERS.

(Suite et fin.)

Etre coquin et ami du Christ, il y a certes de quoi tenter tous les caissiers du monde !

C'est bien là ce qu'on peut appeler de la moralité de haute école.

Si du moins dans l'enseignement de Jésus nous avions quelque point sérieux pour servir de base à la science sociale, certainement nous nous ferions un devoir de le produire, et passerions sur bien des insanités pour saluer avec enthousiasme la parole du maître. Mais, en fait de questions sociales, voici toute la science du Christ :

« Donner son bien au pauvre et pratiquer la doctrine chrétienne. » — Ce n'est pas un bagage bien lourd, comme on voit ; mais supposons que chacun, désirant se sauver, donne son bien aux pauvres, le dernier propriétaire restant n'aura plus d'autre moyen de se débarrasser de son avoir qu'en l'abandonnant complètement, et alors toute l'humanité marchant queue-à-queue dans la voie du salut, qui donc sera pour donner ses soins à la terre et pourvoir aux besoins du corps ?

devoir du travail général ; mais il garantit à chacun l'égalité de ses droits comme homme.

Dans la société actuelle, tout le pouvoir est conféré au monopole des capitaux ; les plus beaux fruits du travail reviennent au riche, qui cependant n'est pas producteur. La dépendance de la classe ouvrière, qui en résulte, est cause de toutes les formes de misère, d'esclavage et d'oppression.

La liberté du travail exige la conversion de ses instruments (1) en propriété collective, le règlement social du travail eu égard à l'utilité générale, ainsi que la distribution équitable de ses produits.

C'est pourquoi l'affranchissement du travail doit être l'œuvre de la classe ouvrière même, attendu que les autres classes ne sauraient concourir sérieusement à ce progrès. — Partant de ce point de vue, l'association tend, par toutes voies légales, au socialisme, à la fraternité des peuples, à l'abolition du système actuel de salaire, à l'anéantissement des moyens d'extorsion et au rétablissement de l'égalité pratique et sociale.

L'émancipation du travail n'étant pas une question purement locale, mais au contraire un principe d'intérêt universel, notre parti ne distingue aucune nationalité, il proclame hautement la solidarité internationale pour espérer l'alliance républicaine et fraterniser tous les hommes ensemble. — Pour hâter cette solution, il importe d'instituer des associations productives sous les auspices de l'Etat et la surveillance d'une Commission particulière de travailleur. Ces associations seront formées, pour l'industrie et l'agriculture, de telle manière que de leur ensemble naîtra l'organisation sociale du travail collectif.

Pour atteindre ce but, le parti ouvrier belge veut introduire les dispositions suivantes :

1. Droit général, égal et direct d'élection, avec scrutin secret pour tous les citoyens de l'Etat âgés de 20 ans.
2. Représentation du peuple sous forme de Chambres générales du travail. — L'égalisation immédiate du peuple. —

(1) On entend par ces instruments, tout ce qui a rapport au travail, par exemple, pour l'agriculture : tous les terrains de la campagne, machines et ustensiles aratoires ; etc. etc., et pour l'industrie, tout ce qui sert à sa composition : mines, ateliers, navigation, outils, etc., etc.

En vérité, tout cela ne tient pas ensemble ; et que pouvait-on bien espérer de celui dont l'étude et les mœurs n'ont jamais fait un modèle d'écouler.

Son vieux maître d'école Zachée ne pouvait en venir à bout, tant il était turbulent et présomptueux, en même temps qu'il était la terreur des enfants du voisinage ; il n'y avait niche qu'il ne fit à l'un ou à l'autre de ses voisins, si bien qu'un jour ceux-ci vinrent trouver Joseph pour lui dire : « Tu as un fils tel que tu ne peux habiter le même village que nous ; va-t'en ailleurs. »

Ce que fit Joseph, et (Mat. ch. XIII. 54.) Jésus devenu grand et revenu au pays instruisit dans la Synagogue, de sorte qu'étant saisis d'étonnement, tous ceux qui l'avaient connu, disaient : « D'où lui est venue cette sagesse ? »

35. « N'est-ce pas là le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie ? et ses frères Jacques, Joseph, Simon et Jude ? »

36. « Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? »

37. « Et ainsi ils prirent de lui un sujet de scandale. »

38. « Alors Jésus, à cause de leur incrédulité, se retira sans faire de miracles, en disant : Nul n'est prophète dans son pays. »

Et l'Homme-Dieu aura bientôt cessé

Décision de guerre et de paix par le peuple.

3. Suppression du tirage au sort et des armées permanentes. A la place de celles-ci, et aussi longtemps qu'il sera jugé encore nécessaire : Service général obligatoire (système suisse).

4. Extinction autant que possible de tout esprit de nationalité, par l'enlèvement des obstacles qui séparent encore les peuples, tels que : unité monétaire, traités commerciaux, etc.

5. Séparation radicale de l'Eglise et de l'Etat. La religion considérée comme affaire particulière.

6. Education générale et uniforme du peuple. Devoir classique général. Enseignement gratuit dans tous les établissements de civilisation.

7. Procédure gratuite.

8. Le service médical institué comme les autres services publics, — et ensuite promulgation de chaque loi nécessaire à l'émancipation complète de la classe laborieuse.

9. Pour convertir les propriétés foncières et les moyens de travail en biens collectifs, on augmentera les droits de succession annuellement de 2 %, de telle sorte qu'insensiblement et en moins de cinquante années, tout capital deviendrait propriété collective. Ce surcroît de recettes servirait d'abord à étendre l'instruction, à abolir les autres impôts, à former des corporations productives socialistes, etc.

Tant que notre parti n'est suffisamment organisé pour gouverner, nous exigeons, dès-à-présent, que l'on décrète les articles suivants et nous engageons tout homme porté pour notre cause à nous seconder efficacement :

1. L'étendue la plus complète des droits et libertés politiques dans le sens ci-dessus.
2. Liberté entière de réunion. Disposition de loi garantissant la liberté de conscience.
3. Prohibition du travail des enfants et de celui des femmes, comme contraire à la santé et à la morale.
4. Loi protectrice de la vie et de la santé des ouvriers. Contrôle sanitaire et minutieux des habitations ouvrières. Surveillance des travaux de mine, des fabriques, des ateliers et établissements

d'être même en estime comme penseur chez tous ceux qui l'auront étudié avec le sincère désir de le connaître.

En effet, de quelle autorité peut-il être celui qui a dit : (St-Jean. ch. 1. 31.) « Vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre sur le fils de l'homme. »

Certainement le Christ n'était qu'un vulgaire ignorant, sans quoi il aurait bien su qu'il n'y a pas de plafond qui s'ouvre aux cieux, et que les horizons sont ouverts de toutes parts à nos regards investigateurs dans l'infini de l'espace ; — voilà pour le savant. — Il n'était pas un réformateur, ce Christ qui fait l'apologie de l'ancien testament, livre infâme et idiot ; — voilà pour le philosophe. — Il n'était pas un penseur celui qui a dit : (Mat. ch. XXVI. 11) « Vous avez toujours des pauvres parmi vous, qui vous donneront assez l'occasion de faire l'aumône ; mais pour moi vous ne m'aurez pas toujours. » — Voilà pour l'économiste. — Il n'était pas l'homme de la justice celui-là qui a jeté cette effroyable parole par l'humanité : (Mat. ch. V. 22) « Celui qui dira à son frère : vous êtes fou, sera condamné au feu de l'enfer. » — Voilà pour le philanthrope, — et certainement il n'avait pas ses cinq sens celui-là qui a dit : (Mat. ch. XXIV. 19) « Aussitôt après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira et la lune

industriels, par des ouvriers préposés à cette fin.

5. Règlement du travail dans les maisons de force.

6. Abolition de l'article 1781 du Code civil.

7. Instruction obligatoire.

8. Et suffrage universel.

Pour résoudre le plus tôt possible ce magnifique problème, qui renferme incontestablement en soi la renaissance du genre humain, nous invitons tous les ouvriers et vrais hommes du progrès à s'associer avec nous.

Le système pratique du socialisme réclame une organisation également pratique de la classe ouvrière, et tous ceux qui approuvent nos tendances ne peuvent tarder à se joindre à nous comme membres actifs.

Sous le rapport économique, il est absolument nécessaire que tous les travailleurs se réunissent, afin de soutenir encore un peu leurs intérêts dans le système actuel, non-seulement par des dispositions de loi, mais aussi par des contrats entre patrons et ouvriers.

Nous prétendons entre autres conserver un bon salaire, diminuer les heures de travail, etc.

On voit de suite que l'existence d'un parti bien organisé de travailleurs est devenue chose indispensable.

Plus tôt les ouvriers le comprendront, plus vite aussi sortiront-ils de leur état d'abaissement et de misère.

Pour le Comité central des Associations ouvrières de Gand.

EDMOND VAN BEVEREN.

Gand, le 27 janvier 1877.

Au poète du journal « Le Travailleur. »

Nous prions notre noir confrère de bien vouloir nous pardonner d'être venu si tard. L'espace nous ayant manqué nous devons nous reposer sur une maxime bien commune chez nous : *Qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire.*

Prenant l'article de notre noir confrère par la queue, ce qu'il faut faire avec certaines gens, mais y voyons avec une douleur amère la citoyenne Marie-Barbe Jehin, qualifiée de « comère », titre qui ne peut être, en terme familier, que femme bavarde, rusée, et en terme popu-

ne donnera plus sa lumière ; les étoiles tomberont du ciel. » — Où diable pourrait-on bien les loger ces étoiles sur notre planète, alors que la plus petite est quelques milliers de fois plus grosse que la terre ? C'est absolument comme si l'on voulait entasser des boulets sur la pointe d'une aiguille.

Nous terminerons en disant bien carrément que, quoi qu'il puisse en être d'ailleurs, celui-là est un charlatan qui, interrogé pourquoi il parle au peuple en paraboles au lieu de lui tenir un langage simple, clair et à sa portée, répond (Mat. ch. XIII. 11) « C'est parce que vous autres il vous a été donné de connaître les mystères des cieux ; mais pour eux il ne leur a pas été donné. »

13. « C'est pourquoi je leur parle en paraboles pour qu'ils ne me comprennent pas. » — Charlatan ! charlatan !

C'est à démolir toutes ces vénération imméritées qu'il nous faut travailler, Citoyennes et Citoyens, pour extirper le mysticisme qui a de si profondes racines dans le cerveau humain. Il est un pays, la France, si catholique encore aujourd'hui, qui, dans cette rude besogne, présente ceci de consolant pour le progrès, à savoir : que par l'éducation politique elle se fait peu à peu rationaliste sans passer par le protestantisme ; et, en cela, elle fait preuve d'un grand sens, car pour être à

laire, femme de *mauvaise réputation*. Notre noir confrère serait bien peu pénétré des devoirs que lui impose sa mystique religion, pour se permettre des épithètes semblables à l'égard d'une épouse et mère *modèle*. Nous, comme le père et les orphelins, nous regrettons cette citoyenne, et nous sommes bien étonnés de voir vomir d'une bouche sacrée des injures aussi grossières. Décédée comme elle a vécu, dans la foi de la vérité et l'amour de la justice, Marie-Barbe Jehin a justement mérité l'éloge que lui a fait le citoyen Picray, que le faux ajusteur représente comme « le digne émule des sections wallonnes » dans son article au *Travailleur*. A notre avis, « le digne émule des sections catholiques » ne pourrait trouver qu'un tort à notre concitoyen : C'est de ne pas nous montrer, à l'instar des empiriques romains, la lumière où il n'y a que de l'obscurité ; de ne pas nous enseigner l'histoire de la guérison des lépreux par le célèbre magicien, et mille autres stupidités semblables. Voilà où il pêche et où nous pêcherons toujours, quoi qu'en disent les bienheureux de ce monde.

Notre savant zinzolin, qui connaît si bien les couleurs et qui nous renvoie « modestement à l'école », tandis qu'il retourne fièrement à son établi, n'a sans doute pu trouver dans la protubérance de son énorme cerveau, assez de matière pour nous faire une réponse de sa composition. Paré du tablier d'ajusteur, il se sert du texte de nos articles auquel il a rivé quelques pièces mal polies, *trop peu polies*. Sur ce point, nous devons bien risquer de lui faire écraser son écouane (il ne s'est pas servi d'une lime) dans son étai, et le fâcher encore une fois en lui donnant une seconde leçon : C'est que, s'il copie toute sa vie, on ne le copiera jamais.

UN TISSERAND.

France.

Le journal *Les Droits de l'Homme* vient d'être suspendu pour six mois ; nous avons reçu le 14 courant son dernier numéro encadré de noir. *Les Droits de l'Homme* nous disent au revoir et non adieu.

Après avoir subi quinze procès, après avoir payé quelques milliers de francs d'amendes pour avoir dit hautement la

vérité, après avoir mis huit ou neuf rédacteurs en prison, la République française ne pouvant arrêter ce vaillant champion de la démocratie par les amendes et la prison, se prend à la suspension pour le faire disparaître.

Mais que la bourgeoisie se rassure, plus elle croit nous faire du mal, et plus elle nous fait du bien et plus grande sera la haine, plus sûrs serons-nous de triompher au jour de la revendication sociale.

La population ouvrière de Lyon subit en ce moment une terrible crise ; les manufactures de soie chôment, « le travail est arrêté, les métiers ne battent plus ; les quartiers de la Croix rousse, de la Guillotière et des Brotteaux sont sans ouvrage, cinquante mille ouvriers sont sans travail sur le pavé de Lyon et par conséquent sont dans la misère. »

Un appel à la fraternité et à la solidarité a trouvé un écho au sein du Conseil municipal de Paris. La proposition suivante a été d'urgence rédigée et signée par 42 membres du dit Conseil :

« Considérant que, par suite de chômage exceptionnel de l'industrie de la soie, la population ouvrière de Lyon est soumise à de cruelles souffrances ;

« Considérant que venir en aide aux malheureux Lyonnais, c'est servir les intentions de Paris, qui comprend si bien la solidarité.

Le Conseil délibère :

1° Une somme de 25,000 francs sera versée au Ministre de l'intérieur pour être répartie entre les ouvriers lyonnais actuellement sans travail ;

2° La dite somme sera prélevée sur la réserve du budget de 1877.

Mais le Conseil municipal de Paris avait compté sans le préfet de la Seine, qui s'est opposé au dépôt de la proposition, parce que le Conseil est réuni en session ordinaire. En vain a-t-on essayé de faire sentir à M. le préfet de la Seine l'urgence de la proposition ; en vain lui a-t-on représenté que la faim n'attend pas et que les secours sont d'autant plus utiles qu'ils sont immédiats. M. le préfet s'est obstiné sous le scrupule de l'égalité mal comprise et a persisté dans son refus.

Devant cette opposition, les auteurs se sont vus obligés d'ajourner leurs propositions jusqu'à la prochaine session ordinaire.

La Libre-Pensée de Bruxelles, à propos de la Fédération rationaliste, les observations suivantes : « Il n'y a pas trop de toutes les forces vives du rationalisme pour assurer le succès de notre cause ; tous les jours des flots de pèlerins viennent nous montrer les efforts que nous devons faire pour affirmer la raison contre la foi ; et certainement si nous ne déployons, de notre côté, autant de zèle pour arracher ces malheureux aux mains de l'obscurantisme, que les ministres des religions en mettent à les crétiniser, nous n'avons plus alors qu'à nous croiser les bras et à laisser passer. »

Ces lignes, nous pouvons les adresser également à la Ligue des Gueux dans son mouvement des écoles.

Les gueux veulent sincèrement l'avènement du libéralisme ; nous ne demandons pas autre chose, puisque le libéralisme a, ou tout au moins doit avoir pour objectif la pratique de tout ce que l'époque a réalisé de progrès utiles à l'humanité tant dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre physique. Dès lors, il faut d'abord l'éducation du peuple et puisque l'on veut résolument cette éducation, faisons-la de manière que ce ne soit pas toujours à recommencer, nous pénétrant bien de cette vérité que la classe des déshérités ne reviendra certainement pas à la saine raison, si on ne l'éclaire sur la valeur négative de Dieu.

En attendant, les habitants de Paris font circuler des listes de souscriptions pour venir en aide à leurs frères de Lyon.

Russie.

Nous lisons dans le *Bulletin* du Jura : On a fait des arrestations en masse à Saint-Petersbourg et à Tomsk. On vient, dit-on, de découvrir une nouvelle tentative pour délivrer Tchernychensky et Lvoff (Autriche).

On a arrêté deux socialistes émigrés russes qui faisaient la propagande socialiste parmi les paysans de Galicie. Ces nouvelles sont communiquées par les journaux roumains.

Tous les journaux anglais parlent du socialisme russe ; la plupart disent que la Russie est « complètement imprégnée d'idées socialistes et révolutionnaires ; » que le gouvernement a des raisons d'appréhender sérieusement quelque explosion de ces idées, et que, malgré toute sa vigilance, il ne peut être assuré de prévenir une explosion pareille. Le *Daily News* en conclut que la guerre est presque inévitable.

Le *Times* rapporte que le Czar veut abdiquer. Il dit qu'à Moscou on a affiché des proclamations clandestines demandant une Constitution turque.

Les Droits de l'Homme ont publié une correspondance de Saint-Petersbourg, signée Stenko-Ruzine, qui dit à peu près ceci : « Lorsque vous recevrez ma lettre, vous aurez sans doute appris déjà que 82 socialistes sont condamnés aux travaux forcés avec exil perpétuel en Sibirie, et 120 à l'exil dans les provinces orientales de la Russie.

Allemagne.

On propose d'apporter des restrictions au suffrage universel, de rendre le Code pénal plus sévère ; d'étendre de trois ans à sept ans la durée d'une législation, et, par conséquent, de renvoyer jusqu'en 1884 les prochaines élections au Reichstag, qui sont déjà un objet de terreur pour nos ennemis. Mais ce sont là les dernières branches auxquelles s'accroche un homme qui se noie et qui ne peut le sauver de la mort inévitable.

Nécrologie.

Jeudi 15 courant, à 4 1/2 heures de l'après-midi, le Cercle rationaliste de Di-

son a procédé à l'enterrement civil du citoyen André Piron, âgé de 22 ans.

Un bon nombre de citoyens l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Quatre discours ont été prononcés sur sa tombe.

Nous en reproduisons un et nous regrettons que l'abondance des matières ne nous permette pas de les reproduire tous.

Citoyens,

En accompagnant notre ami André Piron à sa dernière demeure, nous venons remplir un bien triste devoir, d'autant plus triste que nous perdons en sa personne un vaillant défenseur de notre cause.

Mais à côté de cette perte, qui est irréparable, nous avons eu la satisfaction de voir un des nôtres lutter, jusqu'à son dernier soupir, contre le clergé qu'il avait depuis longtemps pris en horreur.

Nous ne pouvons pas laisser passer la triste circonstance qui nous réunit au bord de cette fosse, sans rappeler par quelques exemples de sa vie, sa noblesse de caractère et son dévouement à notre cause commune.

Piron avait à peine 17 ans quand il comprit que tout bon citoyen doit apporter sa pierre à l'édifice social ; il n'aurait pas souffert qu'on lui reprochât de ne pas avoir fait son devoir durant sa vie, aussi se fit-il présenter à l'Association Internationale des Travailleurs par l'intermédiaire de la corporation des fleurs, à laquelle il appartenait.

Son intelligence, le dévouement qu'il portait à l'Association et surtout sa moralité irréprochable lui méritèrent bientôt l'estime de ses coassociés, qui le nommèrent secrétaire de leur société. Tous ceux qui l'ont connu dans cette fonction savent avec quel dévouement et avec quel désintéressement il la remplissait.

Son dévouement fut d'autant plus méritoire, que, loin de recevoir des encouragements de la part de sa famille, il y était souvent persécuté. Il avait trouvé un seul appui, c'était son frère, H. Blistain, qu'une mort fatale nous a ravi trop tôt.

Piron avait profité des sages conseils de son frère et pour récompense, celui-ci trouva à l'heure de sa mort dans la personne de notre ami, un défenseur contre les agressions du clergé ; malgré son jeune âge, il trouva assez d'énergie pour

On nous dira peut-être : mais c'est de l'intolérance que vous prêchez-là, c'est de l'intransigeance, si vous voulez, et elle est logique.

Nous sommes intransigeants, parce que nous aimons la justice et qu'on ne transige pas avec l'iniquité.

Nous sommes intransigeants, parce que nous aimons la vérité, et qu'on ne transige pas avec le mensonge.

Nous sommes intransigeants, parce que nous aimons la science, et qu'on ne transige pas avec l'obscurantisme.

Enfin, nous sommes intransigeants, parce que nous aimons la liberté, et qu'on ne transige pas avec l'esclavage.

Nous savons que mettre la Raison sur l'autel de l'Humanité c'est l'œuvre de Sisyphe, si la Science ne réunit tous ses adeptes sous le drapeau libérateur ; mais sa voix est si sympathique que chacun se fera un devoir et une fête de se rendre à son appel ; et ainsi nous verrons bientôt les fruits féconds de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire ; et alors après la suppression de l'Eglise et de l'Etat dans les idées par la bonne culture de l'intelligence chez les masses, c'est-à-dire, quand l'école aura donné des hommes à la société, alors, mais alors seulement, l'on pourra poser carrément la question sociale, par cela qu'on sera certain de la résoudre pacifiquement ou par les armes.

envoyer le prêtre se promener quand il se présenta à son lit de mort.

Nous avons souvent entendu répéter, à notre ami, qu'il avait dû quitter le foyer maternel pour se soustraire aux tracasseries qu'on lui causait pour ses opinions.

Oui ! citoyens, il avait quitté le foyer, mais ce n'était ni pour sa mauvaise conduite ni pour dérèglement, il l'avait quitté parce qu'il avait eu le tort de penser.

Malheureusement une maladie qui le minait depuis longtemps, le força à y rentrer.

Sur les sollicitations plusieurs fois réitérées de sa mère, il consentit à y rentrer, aussi ne fût-ce qu'après la promesse faite par celle-ci, de le laisser en paix pour ses opinions, promesses qui ne sont jamais tenues par les gens fanatisés.

Loin de nous ici de blâmer cette mère, qui cherchait à ramener son fils à l'obéissance et à la soumission religieuse.

Soumission aveugle et absolue qui n'existe que dans les intelligences paralysées par cette peste sociale qu'on appelle l'Eglise.

Non ! citoyens, nous ne la blâmerons pas ! Ceux que nous blâmerons, ce sont ceux qui, connaissant la vie libre et digne de notre ami André Piron, n'ont pas eu honte de recourir aux procédés les plus dégradants pour profiter d'un de ces moments de faiblesse matérielle qu'on a ordinairement dans ses derniers moments pour lui ravir sa conscience.

Nous connaissons trop bien l'histoire de la Vendée dans la Révolution de 1789. Ce pauvre peuple, abruti par la foi qui lui avait été inculquée par les prêtres, allait, conduit par ses pasteurs, égorger ses frères au nom du Seigneur leur Dieu, sans même réfléchir un seul instant qu'il devait avoir pour maxime d'aimer son prochain comme lui-même.

Les vrais coupables n'étaient pas ces pauvres abrutis par la foi, mais bien ceux qui les conduisaient tout en sachant bien que le principal but de cette guerre était d'exterminer ceux qui ne pensaient pas comme eux.

Si André Piron a résisté à toutes les tracasseries, ce n'a été que grâce à ses fermes convictions, que ni la terreur du diable, ni de l'enfer ne pouvait plus ébranler.

C'est aussi grâce à la prévoyance dont il a toujours fait preuve que nous avons pu l'accompagner et faire respecter ses convictions.

Il avait eu la prudence de charger un compagnon des Rationalistes de Dison et la Commission des Solidaires de Verviers, de faire respecter ses opinions, par un testament garanti par la loi. Toutes ces précautions n'ont pas été inutiles, car malgré tout ce qu'il avait fait, nous avons dû user du droit qu'il nous avait légué pour le garantir des tracasseries cléricales.

Encore la loi aurait été impuissante s'il n'avait pas conservé jusqu'à la dernière heure ses connaissances et repoussé le prêtre avec la logique et le raisonnement qu'il a toujours montré pendant sa vie.

André Piron n'était pas de ceux qui propagent les idées seulement par la parole, il a toujours eu soin d'accompagner ses paroles d'actes.

Un seul fait de sa vie nous fera constater comment il entendait la solidarité entre ses compagnons. Ayant trouvé de l'occupation dans un établissement de filature, en sa qualité de fleur et connaissant un de ses amis qui était dans la gêne, par suite d'un long chômage qui se produisit si souvent dans des moments de crise industrielle, il partagea largement son travail avec son ami, comme un frère.

Il aurait pu, guidé par l'égoïsme du chacun pour soi, prendre un rattacheur et lui donner quelques francs par semaine, ce qui lui aurait permis de réaliser un bénéfice de dix ou douze francs.

Mais non, il préféra aller trouver son ami et lui dire : Viens travailler avec moi et nous partagerons le gain commun, comme deux frères.

Ah ! cher ami, si tout le monde entendait la solidarité comme toi, la misère serait moins grande et mieux répartie.

Oui ! citoyen Piron, les nombreux exemples que tu as laissés à tes compagnons, leur serviront de guide pour l'avenir et feront graver ta mémoire dans nos cœurs.

Ah ! s'il se pouvait que les molécules d'un corps comportassent les caractères et l'énergie de celui qui les contenait sur cette terre, chacun de nous serait heureux de recevoir celles qui composèrent un si noble caractère que le tien.

Nous ne pouvons rien, citoyen, contre cette mort fatale qui a enlevé trop tôt à la cause dont tu t'étais fait un vaillant défenseur, mais ce que je suis chargé de déclarer au nom des Rationalistes de Dison au bord de ta tombe, c'est que nous jurons tous de défendre ta mémoire contre les calomnies qui ne manquent jamais d'être lancées aux cœurs généreux et libres comme le tien.

Et c'est à cet effet que nous venons te saluer une dernière fois.

Salut, André, salut.

P. BASTIN.

Correspondances.

Heusy, le 6 février 1877.

Citoyens-Rédacteurs du *Mirabeau*,

Veuillez m'accorder l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal pour faire connaître à vos nombreux lecteurs la manière d'agir de notre honorable Conseil communal à propos de la civilisation de l'Afrique centrale.

Aujourd'hui, le garde-champêtre du village s'est introduit dans des maisons à l'effet de faire signer toutes les personnes au profit de l'œuvre préconisée par S. M. Léopold II.

Je crois, citoyens, que Messieurs du Conseil communal, tout bien pensant qu'ils sont, n'ont guère étudié la question avant d'y adhérer, car en jetant un coup-d'œil sur les nombreux attentats à la pudeur commis depuis quelque temps la gent cléricale et que l'on a dévoilé au public et devant la justice, MM. les membres du Conseil communal de Heusy auraient bien pu se dire, chose qui est à peu près certaine, que l'Afrique allait, sans doute, être sous la domination de ces hommes que l'on appelle prêtres, les complices des Duchesne, des Carron, des Germiny, des Dangeville, des Bougard, etc., etc.

Ces êtres dénaturés et démoralisés se proposent pour aller civiliser un pays trop digne pour les recevoir.

Une autre question, à laquelle MM. les membres du Conseil communal auraient dû penser, c'est celle de nos pauvres familles nécessiteuses que l'on ne soulage pas, quoiqu'ils fassent toujours semblant de les soulager en leur donnant 1 ou 2 francs par mois. Est-ce pour vivre ou pour mourir de faim ?

Votre Conseil communal de Verviers n'a rien à reprocher à celui de Heusy, car j'ai appris qu'il avait agi comme lui dans les mêmes circonstances, tandis que, l'hiver dernier, ils ont fait la sourde oreille aux quatre mille ouvriers sans travail, et en juin 1876, n'ont-ils pas fait massacrer les ouvriers en pleine rue, etc. ?

Donc, citoyens travailleurs, je conclus que nous n'avons rien à attendre de la bourgeoisie, et que nous devons réunir nos efforts pour la révolution sociale.

UN FERMIER.

Dison, le 11 février 1877.

Voilà encore une brave armée en campagne.

Les jours derniers un agent de police s'est présenté dans un café où je me trou-

vais avec une liste de souscription pour la civilisation de l'Afrique.

J'ai vu en tête de la liste que la Commune de Dison avait signé pour 100 francs. C'est une Commune généreuse qui dépense autant d'argent pour aider à exploiter les noirs d'Afrique qu'il en exploite à ceux de Dison. Je sais qu'elle suit la trace que Popol deux leur a indiquée. Suivez-les, Messieurs les membres du Conseil communal, à seule fin de hâter le jour de la Révolution, jour où le prolétariat proclamera ses droits de vivre indépendant et de vous dire, bourgeois pourris : rentrez dans le néant.

Revenant à notre premier sujet pour faire connaître aux habitants comme on gaspille leur argent. Les membres du Conseil souscrivent pour cette somme ; croyez que ce n'est pas de leur poche, citoyen, c'est hors de la caisse communale. Ainsi vous mettez votre cote-part et on ne vous demande pas si vous êtes content, mais l'on va toujours chez vous pour vous faire payer une deuxième fois en vous faisant croire des mensonges dont vous ne vous apercevez pas puisqu'ils disent que c'est pour civiliser les Africains ; c'est, au contraire, pour les dompter.

Croyez-moi, citoyen, voilà de quelle manière l'on attrape l'argent des blancs. Et je profite de cette occasion pour dire à Messieurs les membres du Conseil communal qu'ils feraient beaucoup mieux d'employer cet argent pour faire travailler les ouvriers qui sont sans ouvrage dans les localités dites civilisées.

Voilà, compagnon, un Conseil qui se dit libéral et qui se ligue avec les tartufes pour aller égorger nos frères d'Afrique.

Il est temps, citoyen, de se mettre à l'œuvre pour mettre un frein à notre esclavage.

La Fédération disonnaise se propose de voter prochainement la somme de 1000 francs pour cette œuvre dont l'idée si grande est due à notre roi et qui est si chaleureusement applaudie par notre Conseil communal. Nous prions, à cette occasion, les collecteurs de cette œuvre de passer par le local après le vote adopté.

Voilà une idée.

UN PRODUCTEUR QUI N'EST PAS EGORGEUR.

Pepinster, le 9 février 1877.

Un mariage civil approuvé par un prêtre.

Un mariage civil approuvé par un prêtre, voilà ce qui ne se voit pas tous les jours et qui peut paraître fabuleux à la plupart des lecteurs du *Mirabeau*.

Cependant, rien n'est plus vrai. Le 13 décembre dernier, le *Mirabeau* publiait un article intitulé : *La religion catholique* ; dans cet article il était question d'un libre-penseur qui voulait bien consentir à se marier à l'église, pourvu que le curé le dispensât de se confesser et de communier. Le curé accepta d'abord, mais l'article susdit le fit changer d'avis, parce qu'on l'accusait de n'être aussi accommodant qu'en vue des quelques pièces de cent sous que sa complaisance lui rapporterait. Voilà une supposition ou plutôt une accusation bien téméraire ; a-t-on jamais vu un prêtre catholique spéculer sur les choses sacrées ?

Enfin, le mariage civil a eu lieu le 3 courant et les conjoints se sont rendus chez M. le curé, qui les a beaucoup complimentés et leur a souhaité toute sorte de bonheur, et pour que les mauvaises langues n'eussent pas lieu de dire qu'il avait accédé à leur désir en cachette, M. le curé avait requis les conjoints de ne se présenter chez lui qu'accompagnés de leurs témoins. Ce qui a été fait selon la volonté de M. Lepas, curé à Pepinster.

Note de la Rédaction.

Le metteur en page a oublié de mettre la note suivante, qui devait faire suite à

l'article intitulé : *A bas l'anarchie*, paru dans notre dernier n°.

C'est avec plaisir que nous insérons cet article, quoique nous admettions le collectivisme dans nos principes.

Communications et Annonces.

Résistance des ouvriers de Filatures de Verviers.

Dimanche 25 février 1877, à 2 h. de relevée, **Séance générale et obligatoire**, Cour Sauvage, 23, place du Martyr, à Verviers.

Ordre du jour : 1° Rapport du Congrès trimestriel ; 2° Renouvellement du Comité et nomination d'un Trésorier ; 3° Suite de la discussion concernant un membre.

Pour le Comité, PROBST.

Cercle les Rationalistes d'Ensival.

Dimanche 25 février 1877, à 10 heures du matin, **Séance générale et obligatoire**, chez Olivier Dehaleux, route de Pepinster.

Section des Femmes de Verviers et des environs.

Dimanche 25 février 1877, à 5 heures précises du soir, **Séance générale** au local, Cour Sauvage, 23, place du Martyr.

Ordre du jour : 1° Renouvellement des cartes ; 2° Rentrée des cotisations ; 3° Suite de la discussion de notre dernière séance.

N. B. — Vous êtes invitées à y assister en plus grand nombre possible. — Celles qui seront absentes devront se conformer aux décisions prises.

Pour le Comité, M. M.

Avis.

L'Union Fraternelle (Société ouvrière d'Ensival) donnera un **grand Banquet** à l'occasion du 18 Mars.

Résistance des ouvriers Appréteurs de Verviers.

Dimanche 4 mars 1877, à 2 heures de rel., **Assemblée générale**, chez le Trésorier, rue de l'Abattoir, 30, au 2° étage.

Ordre du jour : Question de l'affiliation. Le Comité ayant plusieurs versements à faire, invite les membres à y assister en plus grand nombre possible.

La Solidarité

(Association d'assurance mutuelle en cas de maladies ou accidents. Verviers et environs.)

Dimanche 4 mars 1877, à 11 heures du matin, **Séance administrative**, au local, rue du Marteau, 62, à Verviers.

Ordre du jour : Admission de 6 nouveaux membres.

Fédération locale Disonnaise.

Citoyens,

Vous êtes invités à la **Séance** qui aura lieu le dimanche 25 février, à 4 heures du soir, au local de la Section, rue Traerty, n° 15.

Ordre du jour : Question urgente.

N. B. Cette séance étant de grande importance, nous prions tous les membres indistinctement d'y assister.

Cercle Rationaliste Disonnais.

Dimanche 4 mars 1877, à 3 heures de rel., **Cours philosophique**, chez F. Reuchamp, rue Neuve, n° 16.

Il sera prélevé un droit d'entrée de 5 centimes par personne.

Association des Ouvriers Solidaires Vervieois.

Dimanche 4 mars 1877, à 2 heures de relevée, **Séance générale et obligatoire annuelle**, Cour Sauvage, 23, place du Martyr, Verviers.

J.-F. Hornesch, rue Gérard-Champs, 42, à Verviers.